

# Les Maisons de Cognac

FRANCE

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RÉUNION DE  
FAMILLE DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2025

# Respect du droit de la concurrence

Les membres du SMC et participants aux réunions organisées par le SMC doivent s'engager à respecter rigoureusement les règles du droit de la concurrence français et européen.

Tout manquement expose l'entreprise, ses représentants et le SMC à des sanctions pécuniaires très lourdes, ainsi qu'à d'éventuelles sanctions pénales et/ou civiles.

Le SMC est fermement engagé dans le respect de ces règles et surveillera attentivement tout comportement potentiellement non conforme.

## Informations confidentielles interdites

Les participants doivent s'abstenir de communiquer toute information confidentielle relative à leur société : prix, conditions commerciales, quantités produites/vendues, marges commerciales, etc.

## Respect de l'ordre du jour

Les participants s'engagent à ne pas échanger sur des sujets situés en dehors de l'ordre du jour diffusé préalablement à la réunion.



# REUNION DE LA FAMILLE DU NEGOCE

16h-18h45

# Ordre du Jour



16h00 **Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décisions de la précédente réunion**

Validation

16h05 Actualités des marchés, Etats-Unis, Chine

Discussions

16h25 Travaux du Gt Production – rendement annuel cognac 2026 et demande  
Autorisations de plantations nouvelles - Arrachages

Discussions

17h50 **Présentation des demandes d'accompagnement de la Famille du négoce en vue du comité permanent**

Validation

17h55 Investissement immobilier du BNIC

Position

18h15 Budget

- a- Préparation de l'Assemblée plénière du 18/12/25
- b- Exécution budgétaire 2025/2026 – point d'étape

Position

18h30 **Imagine Cognac : Préparation du CA et de l'AG du 9 décembre 2025**

Position

18h45 Représentations

Décisions

# APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RELEVÉ DE DÉCISION DE LA DERNIÈRE RÉUNION

⇒ DECISION ATTENDUE :

- 1) Approuvez-vous l'ordre du jour?
- 2) Approuvez-vous le relevé de décision de la réunion de Famille du 12 novembre 2025?

# ACTUALITÉ DES MARCHÉS, ETATS-UNIS / CHINE

⇒ Discussions

# Chine : Point à date

## Aspect procédural

- 7 Maisons du SMC engagées dans une démarche individuelle
- Première phase du reporting s'est bien déroulée
- Un ressortissant n'a pas répondu : exclusion de l'engagement de prix
- Volonté du MOFCOM que cette phase se déroule au mieux

## Aspect politique

- Nicolas Forissier (Ministre du Commerce extérieur) présent à la CIIE de Shanghai
- Soutien actif du dossier cognac, avec demande de retrait de toutes les mesures
- Visite du Président de la République en Chine prévue les 5 et 6 décembre





# USA : Point à date

- Rencontre au niveau européen :
  - Jamieson Greer (USTR) et Howard Lutnik (secrétaire au commerce)
  - Marcos Sefcovic et Lars Loekke Rasmussen
- Conclusion des échanges :
  - Pas de nouvelles exemptions tant que l'accord de Turnberry n'est pas finalisé côté européen
  - Les V&S sont noyés dans 27 pages de demandes d'exemption niveau européen
- **RETOUR ATTENDU DES MAISONS SUR ACTIONS FEVS**

# TRAVAUX DU GT PRODUCTION – RENDEMENT ANNUEL COGNAC / APN / ARRACHAGES

⇒Discussions

# Hypothèses de travail

- Fluidité nulle (pas de correction stocks)
- Expédition à fin octobre : 400 347 hl AP
- Taux de croissance : IWSR spiritueux premium ou IWSR Cognac
- Question : corrections envoi de précaution ou chiffres de consommation

## Comparaison des perspectives d'IWSR 2025 avec les chiffres constatés du 1<sup>er</sup> semestre 2025

Taux de croissance pour les **Spiritueux Premium Internationaux** (source : IWSR 2025 )

2025	2026	2027	2028	2029
-0,9 %	0,9 %	1,7	2,1%	2,4%



TCAM = 1,23%

Chiffres constatés IWSR sur 2025 (1<sup>er</sup> semestre) : -2,3 %

Taux de croissance pour le **Cognac** (source : IWSR 2025 ; 2024 = constaté IWSR)

2025	2026	2027	2028	2029
-4,2%	-2,5%	-0,9%	0,0%	0,6%



TCAM = -1,42 %

Chiffres constatés IWSR sur 2025 (1<sup>er</sup> semestre) : -8,9 %



# ESTIMATION DES BESOINS

	Point de passage des expéditions		Besoins à passer en chaudières	
	Point de départ mars	Point de départ Octobre	Point de départ mars	Point de départ Octobre
IWSR Cognac	453 246 hl AP	393 544 hl AP	577 049 hl AP	505 404 hl AP
IWSR Spiritueux	468 859 hl AP	398 978 hl AP	655 062 hl AP	<b>511 925 hl AP</b>

	92 562
4 <sup>ème</sup> feuilles	-382
2 <sup>ème</sup> feuilles	+2 145
	-425
SURFACES AFFECTABLES	<b>93 900</b>

Rendement issu du business plan non viable pour la viticulture.



# Conclusion du GT production

- ⇒ Rendement “politique” à déterminer
- ⇒ Vigilance : Un rendement plus élevé implique une surproduction / Besoins à stocker



## Volonté d'informer

Informer de manière transparente la viticulture



## Perspectives d'arrachages

Nécessité de travailler sur les perspectives d'arrachages

Travail de coordination en cours pour définir la méthode avec les coprésidents de la commission économie

# Méthodologie Proposée

## ⇒ UN OUTIL D'AIDE A LA DECISION

Réflexion à 5 ans minimum

Perspective IWSR premium  
Évaluation des besoins

Rendement issu du business plan

Rendement souhaité

Niveau d'arrachage

Niveau de surproduction à stocker

Niveau de prime financé par la filière  
En complément de financement public, s'il en est

Coût de l'arrachage pour la filière



# Proposition méthodologique

## POUR REFLEXION

		Nous pouvons avoir un rendement souhaité à			7,50	HL AP	avec un retour à l'équilibre en 2030	
		2026	2027	2028	2029	2030		Hypothèses
Surface affectable	ha	<b>93 900</b>	88 300	82 700	77 100	71 500		Pic de surface affectable en 2026
Besoin Business Plan	HL AP	<b>511 925</b>	<b>518 222</b>	<b>524 596</b>	<b>531 048</b>	<b>537 580</b>		TCAM moyen des spiritueux premiums
Rendement brut	HL AP / ha	5,45	5,87	6,34	6,89	<b>7,52</b>		
Rendement souhaité	HL AP / ha	<b>7,50</b>	<b>7,50</b>	<b>7,50</b>	<b>7,50</b>	<b>7,50</b>		
Surface nécessaire	ha	68 257	69 096	69 946	70 806			
Surface excédentaire	ha	<b>25 643</b>	19 204	12 754	6 294			
Surface neutralisée par an (hors VCCI)	ha	<b>5 600</b>	<b>5 600</b>	<b>5 600</b>	<b>5 600</b>			Lissage des arrachages sur 4 ans
Cumul surface neutralisée	ha	5 600	11 200	16 800	<b>22 400</b>			
Surproduction théorique	HL AP	150 325	102 028	53 654	5 202			
Cumul surproduction théorique	HL AP	150 325	252 353	306 008	<b>311 209</b>			
Financement arrachage	K€ / ha	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>5</b>			Financement dégressif pour être incitatif
Financement annuel	K€	44 800	39 200	33 600	28 000			
Cumul financement	K€	44 800	84 000	117 600	<b>145 600</b>			

NB :	130 millions € pour arracher des vignes	32 500	ha
surface totale vignoble Français en production	ha	750 000	
prorata cognac	%	13%	
quote part cognac	K€	<b>16 276</b>	4 069 ha



## TRAVAUX SUR L'ADAPTATION DU VIGNOBLE

Présentation système d'arrachage temporaire primé - Avant-projet, pour réflexion

Simulation de scenarios et analyse de faisabilité :

- Scenario avec besoin de production 2026 < 580 000 hl AP/ha  
→ besoin d'arracher 50% du vignoble pour atteindre un rendement d'équilibre économique > 12hl AP/ha\*  
→ Effet du VCCI bloqué à 12 hl AP/ha → Impossible
  
- Scenario à rendement de base inchangé à 7,65 hl AP/ha : Besoin de production 2026 ~ = 718 000 hl AP  
→ besoin d'arracher 13% du vignoble soit 12 200 ha pour atteindre un rendement d'équilibre économique de 8,78 hl AP/ha\*  
→ Possible mais besoins très supérieurs aux besoins estimés par le GT production
  
- Après arrachage pour une exploitation moyenne, sur la base des travaux du GT coûts de production et des prix moyens constatés d'achat des vins  
→ Plus on diminue le besoin et donc le rendement de base,  
→ plus il faut arracher d'hectares pour permettre aux exploitations viticoles d'atteindre leur équilibre économique,  
→ Plus le dispositif est cher à financer

*Exemple : besoin de 600 000 hl AP (6,39 hl AP/ha), il faut arracher 44% du vignoble (41 000 ha) pour permettre aux exploitations moyennes d'atteindre un équilibre économique*

## TRAVAUX SUR L'ADAPTATION DU VIGNOBLE

### Présentation système d'arrachage temporaire primé - Avant-projet, pour réflexion

Estimation du coup du dispositif selon 2 scénarios construits sur la base du rendement de cette année : 7,65 hl AP/ha:

	Scenario B	Scenario C
Arrachage définitif :	3 500 ha	3 500 ha
VCCI :	5 000 ha	5 000 ha
Temporaire primé :	5 000 ha	5 000 ha
Total arrachage :	13 500 ha	13 500 ha
Prime d'arrachage temporaire		
1 <sup>re</sup> année	1 500 €/ha	1 500 €/ha
Rente annuelle	1 500 €/ha	500 €/ha
Renoncement définitif	1 500 €/ha	1 500 €/ha
<i>Hypothèse maximaliste 100% abandons de droits Coût du dispositif (max)</i>		
Total	71,2 millions €	35,6 millions €
Capital	60 millions €	30 millions €
Intérêts (max)	11,2 millions €	5,6 millions €
CVO si remboursement sur 10 ans	5,24€/hl AP*	2,62€/hl AP*
<i>Hypothèse 50% abandons de droits Coût du dispositif (max)</i>		
Total	66,75 millions €	31,15 millions €
Capital	56,25 millions €	26,25 millions €
Intérêts (max)	10,5 millions €	4,9 millions €
CVO si remboursement sur 10 ans	4,91€/hl AP*	2,29€/hl AP*

100 - 75% des vignes dans l'adaptation que toutes les vignobles doivent suivre



# LES QUESTIONS A TRANCHER

- VALIDER L'APPROCHE ET LA METHODOLOGIE
- RECOMMANDATION DES 2 CO-PRESIDENTS : outil et comité ad hoc pour décision

# Point sur les démarches Arrachages relatives à l'arrachage définitif primé

⇒ Discussions

## Contexte national

- Enquête nationale France Agrimer (base prime 4 000€) : Courrier BNIC pour informer besoin 3500/5000 ha => Résultat du recensement : 35 000 ha dont 900 Cognac
- Probabilité que les filières souhaitent aller très vite sur la mise en œuvre

## Risque identifié pour Cognac

- Notre filière **ne sera pas prête** : travaux en cours sur l'arrachage temporaire primé, cohérence globale.
- Si l'offre nationale arrive « trop tôt », beaucoup de viticulteurs **attendront** nos dispositifs spécifiques...  
 **Risque : ne pas consommer notre part, donc perdre notre quote-part dans l'enveloppe.**

## Position à défendre

- Confirmer notre demande : **3 500 ha minimum**, soit **14 M€**, environ **10 %** de l'enveloppe — proportion cohérente avec notre poids national.
- Faire reconnaître que **notre quote-part doit être mobilisable en 2026/2027**, pas avant
- Rappel à la France : nécessité de soutien de nos demandes spécifiques

# PRÉSENTATION DES DEMANDES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FAMILLE DU NÉGOCE EN VUE DU COMITÉ PERMANENT

⇒ Validation

# INVESTISSEMENT IMMOBILIER DU BNIC

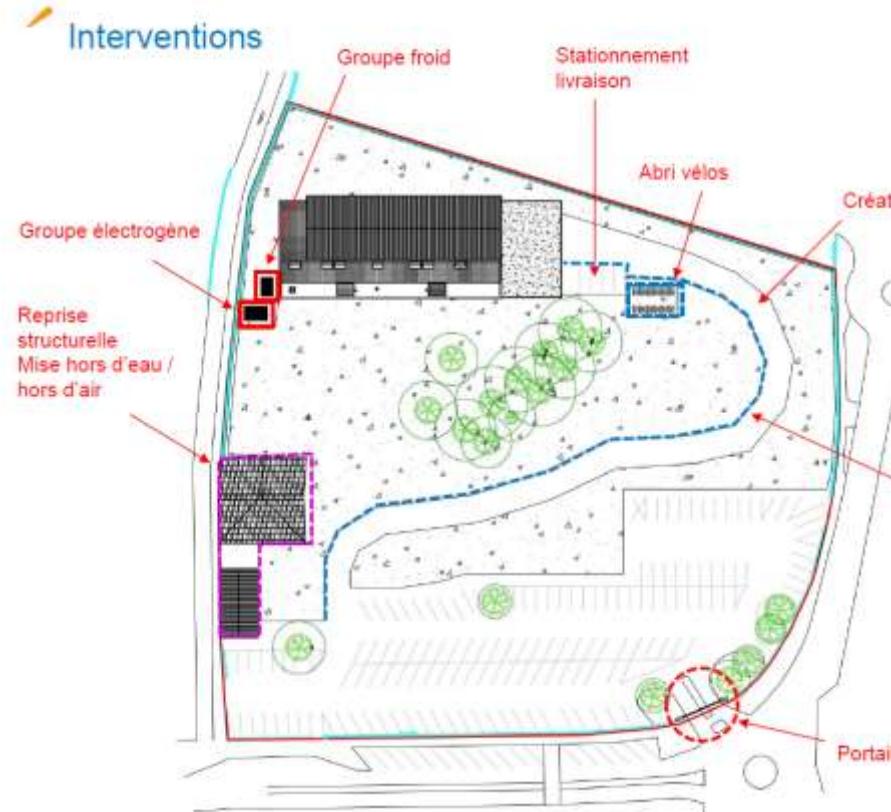
⇒ Discussions et Positions



# Projet immobilier du BNIC : nouveau bâtiment



- Surface prévue : 2 352m<sup>2</sup>
- Principales modifications par rapport au projet initial :
  - Réduction de 28% de la surface (transfert de la partie phytosanitaire à Fougerat)
  - Suppression locaux partenaires, transformation de l'espace microbiologie en salle de dégustation sensorielle...
- **Estimation de prix : 10,6 à 11 millions d'euros HT**
- Financement possible :
  - ✓ Solde des prêts de la SCI non utilisés
  - ✓ Potentielles subventions



# Opportunités de Financement Identifiées



## Interreg SUDOE

- Co-financement jusqu'à **75%** du budget.
- Projet « Plateforme Sudoe de Résilience Climate-Spirit » axé sur l'adaptation climatique et la prévention des risques pour les filières agro-alimentaires premium  
=> Nécessité d'un consortium Européen (Porto, Douro, spiritueux espagnols).



## Interreg Espace Atlantique

- Co-financement de **75%** du budget.
- Projet « Atlantic Coop Spirits » pour promouvoir l'économie circulaire avec laboratoire d'expérimentation sur la valorisation des résidus et l'optimisation énergétique.  
=> Nécessité d'un consortium Européen



## FEDER OS1.3

Soutien à la compétitivité des PME avec seuil d'intervention à **100 000€**.

Investissements productifs, développement de filières locales et transfert de technologies.

Date limite : 31/12/2027.



## France AgriMer

Aide de **30%** des dépenses éligibles, plafonnée à 800€/m<sup>2</sup> pour la construction.

Éligible : laboratoires d'analyses de vins, matériels neufs, études environnementales (matériaux biosourcés, isolation).

### ❑ Points de vigilance :

- Les montants d'aide ne sont pas garantis et dépendent des dépenses retenues.
- L'éligibilité sera confirmée lors du montage des dossiers.
- Nécessité de consortium pour les projets INTERREG avec timing contraint.

# Projet immobilier BNIC : Réfection du bâtiment existant

- Mise aux normes et optimisation des process
- Principaux postes de dépenses :
  - Réhabilitation Maison Roulin
  - Open space laboratoires
  - Rafraîchissement des locaux
- Montant global prévisionnel : 2 030 980€ HT
  - ✓ Frais éventuels supplémentaires relatifs à des exigences de diagnostics, des frais de géomètres, huissier....
- Financement :
  - ✓ Trésorerie du BNIC
  - ✓ Potentielle subvention FranceAgrimer estimée à 480 000€
- Scénario soumis à l'acceptation de l'annulation de la vente sans pénalités

# Budget

- Préparation de l'Assemblée plénière du 18 décembre 2025 : arrêté des comptes 2024/2025, approbation des comptes et affectation du résultat
- Exécution budgétaire 2025/2026 – point d'étape

⇒ **Information**



# Synthèse 2024-25

1. Recettes : +183 k€	2. Dépenses : -829 k€
Points clés CVO & cotisations ODG : alignées avec le budget (+11 k€)	Effet discipline budgétaire • -374 k€ – Masse salariale
Variations des autres recettes	-566 k€ – Charges de structure (-23 % vs budget voté) • – 179 k€ : Parc informatique (gestion optimisée & décalages) • – 120 k€ : Amortissements (durées réalistes 2–7 ans) • – 104 k€ : Énergies • – 46 k€ : Honoraires • – 33 k€ : Entretien des locaux • – 27 k€ : Fournitures
+694 k€ – Production immobilisée <i>Intègre le projet d'adaptation du vignoble</i>	+132 k€ – Provisions créances clients Nouvelle règle de gestion Provision = 3 % des créances au 31/07/2025 vs 11 k€ l'an dernier (~1 %)
-235 k€ – Produits financiers <i>Moindre rendement des placements + effet baisse des taux</i>	
-154 k€ – Prestations de services	
-98 k€ – Subventions <i>Acompte Vitirev décalé sur 25-26</i>	



# Produits Nets

CAMPAGNE 2024 - 2025

ASSIETTES CVO (Fonctionnement & R&D)

GT 19/03/25 CP 03/09/25

PRODUITS NETS En K€	RÉALISÉ	BUDGET VOTÉ	RÉALISÉ	ÉCARTS		
	23-24	24-25	24-25	K€	%	
	A	B	C	C/B		
CVO, cotisations ODG, & Prestations de service	17 183	15 735	15 570	-165	-1,1%	Baisse légère (-11 k€) Baisse des prestations de service (-154 k€)
Subventions	577	275	177	-98	-35,5%	Subv. Dossier Vitirev décalée (-150 k€), compensée partiellement par Dossiers Rèf HVE (Réduction des pollutions agricoles) & Domecco (Dév. Outil de management environnemental) versés (+38 k€) & Dossier Vitiboost (+13 k€ de mieux)
Produits financiers, dont reprise prov. VMP	491	545	310	-235	-43,1%	Non placement du prêt des travaux preneurs pour la SCI de 4,2 M€ Diminution du taux d'intérêt s/compte courant (1%)
Autres produits	1 097	670	1 350	680	101,6%	Reprises provisions (Prov Créances & Stocks) Production Immobilisée (+ 694 k€), notamment projet Adaptation du vignoble (+ 500 k€) Divers exploitation & exceptionnel
<b>TOTAL PRODUITS NETS</b>	<b>19 348</b>	<b>17 225</b>	<b>17 407</b>	<b>183</b>	<b>1,1%</b>	<b>-10,0%</b>

HYPOTHÈSES VOLUMES ACTIVITÉ HLAP	BUDGET 2024-2025	A 2024-2025	A 2024-2025
	VOTE	19/03/2025	29/08/2025
Ventes à la consommation	486 096	450 551	450 551
Utilisations	33 784	31 145	33 895
Ventes Vins de distillation	126 075	97 812	100 327
Ventes viti au négoce totales	559 243	606 996	637 040
Ventes de place	515 000	363 890	388 585



# Charges nettes

CHARGES NETTES En K€	RÉALISÉ	BUDGET VOTE	RÉALISÉ	ÉCARTS	ÉCARTS	Explication des principaux écarts C/B
	2023/2024	2024/2025	2024/2025	RÉEL 24/25 BUDG 24/25	RÉEL 24/25 RÉEL 23/24	
	A	B	C	C/B	C/A	*Impact efficience s/charges de structures (-23% Budget global)
Juridique, <i>dont bureau de Chine</i>	2 384	2 284	1 980	-13%	-17%	Dossiers Protection Appellation (-): risque éteint ou report, baisse du suivi de dossier Bureau de répres. chine: coûts de structure (-)
Technique & Dév. Durable	4 619	4 961	4 810	-3%	4%	Impacts stocks & créances clients (+) CEC (Licences) (+) LIT gelé/Carbone (-) Fonctionnement (-)
Communication	3 228	2 397	2 154	-10%	-33%	Actions (-) / Stocks (+)
Contrôle Qualité & ODG	2 324	2 291	2 295	0%	-1%	Stocks & Crédits (+) Certipaq (Plan de contrôle) (-) / CNAOC (+)
Ressources	2 795	2 762	2 579	-7%	-8%	Créances Clients (+) / impacts change (+) / Taxe s/produits financiers (+) / Hono. & fonctionnement (-)
DRH	582	548	493	-10%	-15%	Fonctionnement, notamment frais de missions (-)
Direction Générale/Interprofession	2 134	1 623	1 760	8%	-18%	Restriction rigoureuse Déplacements, réceptions (-) Adaptation du vignoble non budgéte, compensé par production immobilisée (+)
Grands Projets	41	1	21	NS	-48%	Projets Nouveau Siège: Dotations aux amortissements (DSI) (+) & implantation site fête du Cognac (ONYX) (+)
Économie et Dév. Territorial	753	714	660	-8%	-12%	Honoraires (bases de données marchés) (-)
<b>TOTAL CHARGES NETTES</b>	<b>18 860</b>	<b>17 582</b>	<b>16 753</b>	<b>-4,7%</b>	<b>-11,2%</b>	

# ARRÊTÉ COMPTABLE 2024 - 2025 AU 31/07/2025

## *Compte de résultat ODG*

Mission ODG - K€	REALISE	BUDGET VOTE			EXPLICATIONS	ÉCARTS Réel 24-25 /Réel 23-24
		REALISE		ÉCARTS Réel/Voté 24-25		
		2024 - 2025	2024 - 2025	K€		
	C	D	F	F/D	F/D	F/C
<b>PRODUITS</b>						
Cotisations ODG	1 100	1 135	1 135	0		35
Prestations de services INAO	29	18	18	0		- 11
Production Immobilisée	42	38	16	-22	DSI / VIFA / DEI / Outilage ODG	- 26
Reprise Prov <sup>o</sup> Créditances / Diff. de règlements	0	-	1	1		1
<b>TOTAL PRODUITS NETS</b>	<b>1 171,0</b>	<b>1 190,3</b>	<b>1 169,8</b>	<b>-20,4</b>		<b>-1,1</b>
<b>CHARGES</b>						
RH Hors INAO & Développements outils	684	799	510	-289	Impact Adaptation du vignoble s/ cabier des charges (48K€)	-174
Mission INAO: Facturations / Encaissements ..	20	28	35	8		15
Dévt outils de contrôle & Temps s/ DEI-VIFA	37	27	48	22		12
<b>* CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>740,5</b>	<b>853,1</b>	<b>593,5</b>	<b>- 259,7</b>		<b>- 147,0</b>
<b>ETP</b>	<b>8,99</b>	<b>10,19</b>	<b>7,63</b>	<b>- 2,6</b>		<b>- 1,4</b>
Affranchissement Communication	13	12	15	3		2
Déplacements, Missions, Véhicules	8	15	8	-7		-0
Indemnités Présence Elus	5	4	2	-2		-2
Cotisation CNAOC	37	38	65	28	Actualisation progressive annoncée sur 3 ans	28
Coûts externes CERTIPAQ	322	270	234	-36	Renégociation en début de campagne	-88
Imprimés, fournitures	1	0	-	-0		-1
Elections ODG (tous les 3 ans)	49	-	-	0		-49
Amortissement Développement Outils	42	17	20	3		-22
Créditances Douteuses / Pertes Clients			8	8	Pilotage Risque Clients	8
<b>** CHARGES DIRECTES</b>	<b>475,5</b>	<b>355,7</b>	<b>351,5</b>	<b>- 4,2</b>		<b>- 123,9</b>
<b>*** CHARGES DE STRUCTURE</b>	<b>208,3</b>	<b>275,6</b>	<b>212,1</b>	<b>-64</b>	Choix de gestion du BNIC	<b>4</b>
<b>TOTAL CHARGES NETTES</b>	<b>1 424,3</b>	<b>1 484,4</b>	<b>1 157,1</b>	<b>-327,3</b>		<b>-267,2</b>
<b>RÉSULTAT NET ODG</b>	<b>-253,3</b>	<b>-294,2</b>	<b>12,8</b>	<b>306,9</b>		<b>266,0</b>

# ARRÊTÉ COMPTABLE 2024 - 2025 AU 31/07/2025

*Bilan BNIC au 31/07/2025*

<b>ACTIF M€</b>	<b>31/07/2024</b>	<b>31/07/2025</b>	<b>ECART</b>
IMMO NETTES	3,4	4,7	1,3
STOCKS	0,3	0,2	-0,1
CRÉANCES CLIENTS	3,7	4,3	0,6
AUTRES CREANCES	4,5	4,2	-0,3
TRÉSORERIE*	12,5	12,2	-0,3
CHARGES CONSTATEES AVANCE	0,3	0,3	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>24,7</b>	<b>25,9</b>	<b>1,2</b>

<b>BFR</b>	<b>3,2 M€</b>	<b>3 M€</b>
*Disponible en M€	+1,1 M€	+1,0 M€
*Placements en M€	+11,4 M€	+11,2 M€

<b>PASSIF M€</b>	<b>31/07/2024</b>	<b>31/07/2025</b>	<b>ECART</b>
FONDS PROPRES	18,8	19,5	0,7
PROVISIONS	0,6	0,7	0,1
DETTES BANCAIRES	0,0	0,0	0,0
DETTES FOURNISSEURS	2,1	1,8	-0,3
DETTES FISCALES & SOCIALES	3,0	3,3	0,3
AUTRES DETTES	0,2	0,6	0,4
<b>TOTAL</b>	<b>24,7</b>	<b>25,9</b>	<b>1,2</b>

\* la variation de +0,3 M€ correspond à la variation de la TVA collectée (270k€)

\*\* subvention FEDER

**ARRÊTÉ COMPTABLE 2024 - 2025 AU 31/07/2025**  
*PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2024-25*

1) Après affectation du résultat 23-24 en réserves, le montant total des réserves à la clôture 24-25 s'élève à **18,8 M€**, alloué ainsi:

<b>RESERVES</b>	<b>31/07/2024</b>
RESERVES BNIC	8 272 900
RESERVES BNIC dédiées Protection, Affaires agricoles, Accès marchés	349 000
RESERVES BNIC dédiées aux aléas du projet Nouveau Siège	1 200 000
RESERVES BNIC dédiées à l'accompagnement de la Certification Environnementale Cognac	289 138
REPORT A NOUVEAU	8 719 933
	<b>18 830 971</b>

2) Nous vous proposons l'affectation du résultat de l'exercice 24-25 de + 654 k€ dans le compte des réserves.

**Le Comité Permanent valide-t-il la proposition d'affectation du résultat 2024-25 dans le compte de réserves ?**

Après l'affectation du résultat de 24-25, le montant des réserves au 01/08/2025 s'élèvera à **19,5 M€**.

# Exécution Budgétaire

# PERSPECTIVES RECETTES 2025-26

*CVO ↗ Cotisations*

*Hypothèses de volumes à taux constants 25 / 26*

## CAMPAGNE 2025 - 2026 ASSIETTES CVO (Fonctionnement & R&D)

GT 31/10/2025

HYPOTHÈSES VOLUMES ACTIVITÉ HLAP	BUDGET 2025-2026	A 2025-2026
	VOTE	17/10/2025
Ventes à la consommation	424 416	450 551
Utilisations	31 556	33 881
Ventes Vins de distillation	100 000	94 500
Ventes viti au négoce totales	567 696	550 000
Ventes de place	368 000	300 000

*Hyp Ultra  
Pessimiste (Expéd°)  
& Rendt 7.65 hl  
AP/ha  
Hyp: 09/04/2025*

## CAMPAGNE 2025 - 2026 : ASSIETTES COTISATIONS ODG

GT 31/10/2025

HYPOTHÈSES VOLUMES ACTIVITÉ HLAP DES OPÉRATEURS HABILITÉS*	BUDGET 2025-2026	A 2025-2026
	VOTE	17/10/2025
Ventes à la consommation	401 565	426 293
Utilisations	31 456	33 774
Vin de distillation	99 685	94 202
Ventes viti au négoce op. habilités	565 905	548 265
Ventes de place	366 839	299 054
Distillation BP	417 000	405 000

- Secondes hypothèses de volumes (17/10/2025), CVO en ligne avec les volumes votés en 05/2025.



# Impacts budgétaires supplémentaires non votés au budget 2025-26, à valider en CP:

Dépenses non budgétée 25-26	ENGAGE	A VALIDER
Bureau de Chine (+ venue collaboratrice printemps 2026)		à renseigner
<b>Prémultiplication : coût supplémentaire d'honoraires d'accompagnement concernant les travaux de transfert et cessation d'activité</b>	<b>2,5 K€</b>	
Wine Paris : salon février 2026, dépense non prévue au Budget voté décision du CP du 03.09.2025: <b>80 ans du BNIC / 90 ans de l'appellation</b>	<b>15 k€</b>	<b>11 k€</b>
<b>Tournée d'été (frais exploitation, PLV) vu en commission</b>	<b>4 k€</b>	
Déplacement du CP du 11/02/2026 Wine Paris (compensation budgétaire par reprise de provision 25/26 indemnités élus)		<b>7,5 k€</b>
Accueil AG délocalisée du CNIV au BNIC (06/2026)		non chiffré
Evènements Election municipale (03/2026 ~500 maires)		<b>20k€ estimé</b>
Contribution FEVS (réalisation d'une étude) Lobbying US	<b>+ 20k€ (rattrapage 2024-25)</b>	
CEC : impact diminution de Recettes : facturation formation	<b>- 70 k€</b>	
Potentielle provision pour risques juridiques et financiers associés à la décision prise le 15/10/2025 sur les nouvelles règles de libération de réserve climatique	<b>+ Estimation + 400 k€ à 436 k€</b>	

# IMAGINE COGNAC : PRÉPARATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

⇒ Position

Vérification du quorum et validation du PV du CA du 9/07/2025

**Partie 1 : échange sur le sujet de fond « s'émanciper de l'usage des pesticides de synthèse » (1h30)**

⇒ Point sur la conjoncture sur les sujets "pesticides" :

- Introduction sur les actualités de la filière
- Intervention de la Ligue contre le Cancer
- Présentation des actions du GIS (focus rapide sur LUMA et présentation du contenu de PARSADA TRANSFERTS)

⇒ Communication : Présentation du nouveau site internet de l'association

**Partie 2 : partie statutaire (15 min)**

Arrêter le rapport moral et financier de l'association sur la période du 1/08/2024 au 31/07/2025 :

- Présentation du rapport d'activités de l'association sur l'exercice écoulé
- Approbation des comptes 24-25
- Révision du budget 25-26 suite à l'obtention de la subvention PARSADA - projet TRANSFERTS : approbation du budget révisé



# Points Clés de l'Année 2025



## Projet LUMA

Fin du projet après 4 campagnes de résultats. 4 parcelles récoltées pour distillation pilote au chai du BNIC.  
Transfert technique prévu en 2026.



## Reconnaissance

La Ligue contre le cancer a mentionné positivement les travaux d'Imagine Cognac sur les alternatives aux pesticides lors de son étude départementale.



## Projet TRANSFERTS

Subventionné pour 5 ans via PARSADA, à partir du 1er septembre 2025. Couvre l'axe « Freins au changement » du GIS.



## Partenariat Universitaire

Thèse de Doctorat avec l'Université de Bordeaux débutant début 2026 sur les infrastructures agro-écologiques.



# Projet LUMA : Bilan de 4 Années d'Expérimentation

## Résultats et Apprentissages

Le projet LUMA termine sa dernière campagne. 2025 ressemble à 2022 d'un point de vue climatologique (année sèche avec peu de pression parasitaire), mais dans des conditions de rendement différentes.

Apprentissages notables :

- Certains viticulteurs ont appliqué l'itinéraire sur l'entièreté de leur vignoble
- Les techniciens prescripteurs maîtrisent mieux les produits après 4 ans
- Phase d'apprentissage cruciale pour le changement

Le bilan complet du projet est en cours de préparation.

Une phase de déploiement est à activer en collaboration avec le Pôle Technique et Développement Durable du BNIC, notamment dans le cadre du « Plan eau ».

## Validation Qualité 2025

Pour s'assurer de la qualité organoleptique des eaux-de-vie : étape complémentaire

- 150 kg de raisin vendangés sur 4 parcelles
- 8 vinifications pilotes (environ 1hL chacune)
- 8 distillations pilotes prévues fin 2025
- Analyses chimique et sensorielle en janvier 2026



# Projet TRANSFERTS : Un Programme sur 5 Ans

Le MASA et FranceAgrimer ont officiellement validé le projet, dont les actions sont finançables à partir du 1er septembre 2025.

Le projet réunit **6 régions viticoles** avec un total de **25 partenaires**, coordonnés au niveau national par le CIVB et le CIVC. 5 actions clefs, intégrant les travaux initialement prévus dans le GIS : étude des itinéraires alternatifs et étude en sciences économiques et sociales.

01

## Coordination régionale

Coordination par Imagine Cognac pour la région de Cognac

02

## Dynamiques de Changement

Comprendre les moteurs, freins et résistances. Études approfondies sur Cognac et Bordeaux (sept. 2026-fin 2029)

03

## Réseau de viticulteurs

Identifier les réseaux et coordonner la diffusion de l'information auprès des viticulteurs

04

## Solutions Alternatives

Acquérir des références documentées. Tester 3 itinéraires multileviers sur 15 parcelles (campagnes 26 à 28)

05

## Massification (BNIC pilote)

Déploiement progressif de l'itinéraire LUMA adapté. Création de référentiels pédagogiques de formation



# Projet EDGE : Innovation en Agroécologie

## Partenariat avec l'Université de Bordeaux

Le projet EDGE évalue l'effet des infrastructures agroécologiques (IAE) sur la dynamique épidémique du mildiou de la vigne. Porté par l'UMR SAVE (INRAE, ISVV, Bordeaux Sciences Agro).

Objectifs :

- Évaluer l'impact des couverts végétaux et haies
- Explorer les mécanismes directs et indirects
- Formuler des recommandations d'implantation

□ Ce projet s'inscrit pleinement dans l'axe 3 du GIS, traitant du lien entre pratiques culturales et épidémiologie, avec une perspective de conception de stratégies de lutte préventive basée sur la rupture du cycle de vie de l'agent pathogène.



# Tableau budget

Tableau : postes de dépenses par projet pour le « Budget GIS » et par type de dépenses pour le « Budget fonctionnement général ». Rappel du budget voté le 9/07/2025 pour 2025-2026 ; information pour les exercices suivants.

K€	Projets	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Budget GIS	Étude itinéraires alternatifs	160	130	130
	Projet EDGE	35	35	35
	Veille	12	12	12
	Animation et gestion du GIS	108	103	103
	Communication	17	17	17
	Étude sciences économiques et sociales		35	25
TOTAL DÉPENSES GIS		332	332	322
Budget fonctionnement général	Temps de suivi administratif, juridique et communication	50	50	50
	Frais réglementaires (CAC, expert-comptable)	12	12	12
	Dépenses juridiques et de communication	6	6	6
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL		68	68	68
TOTAL		400	400	390

Tableau de synthèse des dépenses et recettes pour 2025-2026

K€	Projets	2024-2025 Atterrissage*	2025-2026 Budget
RECETTES	Cotisations	1 300	1 400
	CVO R&D	270 000	151 000
	Dons	150 000	247 600
	Produits financiers	2 739	-
TOTAL RECETTES		424 039	-
DÉPENSES	GIS	306 574	332 000
	Fonctionnement général	130 925	68 000
TOTAL DÉPENSES		437 499	400 000
RESULTAT		-13 460	-

\* Prévisionnel au 9 juillet 2025, présenté en Conseil d'administration

# Budget révisé avec la subvention

K€	Projets	2025-2026		2026-2027		2027-2028	
		Dépenses	Subvention	Dépenses	Subvention	Dépenses	Subvention
Budget GIS	Projet TRANSFERTS (dont itinéraires alternatifs et études en sciences éco. et sociales)	141,3	90	127	83	123	81
	Projet EDGE	35		35		35	
	Veille	12		12		12	
	Animation et gestion du GIS	108		103		108	
	Communication	17		17		17	
<b>DÉPENSES NETTES GIS</b>		<b>223,3</b>		<b>211</b>		<b>214</b>	
Budget fonctionnement général	Temps de suivi administratif, juridique et communication	50		50		50	
	Frais réglementaires (CAC, expert-comptable)	12		12		12	
	Dépenses juridiques et de communication	6		6		6	
<b>TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL</b>		<b>68</b>		<b>68</b>		<b>68</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>291,3</b>		<b>279</b>		<b>282</b>	

# REPRÉSENTATIONS

⇒ Position



# Changement GT et représentation BNIC

- GT coût de production : Lilian TESSENDIER - Cognac Tessendier
- GT Communication environnementale : Amy PASQUET - Maison Jean Pasquet
- GT Certification environnementale : Joseph ANTKOWIAK - Campari

Représentation du BNIC à la Commission d'orientation de l'agriculture en Charente

---

# REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

18h45 – 19h15

# Ordre du Jour

---



18h50 **Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décisions de la précédente réunion**

**Validation**

---

18h55 **Proposition d'accompagnement export CCI NA – Team France Export => sondage auprès des adhérents**

**Discussions**

---

19h05 **Stratégie collective à mettre en place pour renforcer la position du cognac en Chine : proposition de benchmark sur d'autres catégories**

**Discussions**

# APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RELEVÉ DE DÉCISION DE LA DERNIÈRE RÉUNION

⇒ DECISION ATTENDUE :

- 1) Approuvez-vous l'ordre du jour ?
- 2) Approuvez-vous le relevé de décision du Conseil d'administration du 12 novembre 2025 ?

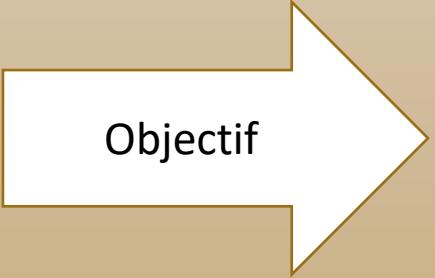
# PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT EXPORT CCI ? -TEAM FRANCE EXPORT

⇒ Discussions

# Contexte et objectif

- La filière Cognac traverse une crise liée à la baisse des exportations, particulièrement sur les marchés stratégiques.
- Dans ce cadre, des **mesures de soutien à l'internationalisation** ont été annoncées par le Gouvernement en juin 2025.
- Le BNIC souhaite ainsi mettre en place un Guichet Unique Export s'appuyant sur Business France, la CCI Nouvelle-Aquitaine et la Région, via Team France Export.

Cible : entreprises exportatrices de la filière



Objectif

Proposer un **parcours complet d'accompagnement export**, modulable selon la maturité des entreprises, pour :

- diversifier les marchés d'exportation (hors Chine et États-Unis),
- renforcer les capacités des entreprises,
- structurer une dynamique collective (communication, événements, missions).





# Parcours d'accompagnement proposé

- Etape 1 : Priorisation des marchés par Business France (15 000€/BNIC)
  - Top 4 ou 5 sur des critères travaillés avec le BNIC
- Etape 2 : Qualification des entreprises, pilotée par la CCI (6000€/BNIC)
  - Suite à appel à manifestation d'intérêt, diagnostic de maturité export
- Etape 3 : Préparation des entreprises (Coût variable, prestations à la carte)
  - Diagnostic export par la CCI et travail sur la communication internationale par BF
- Etape 4 : Projection internationale (Coût variable, prestations à la carte)
  - Actions en France : rencontre acheteurs, voyages presse spécialisée, accueil influenceurs
  - Actions à l'étranger : Participation collective aux salons, Tastin'France...
  - Communication internationale

# STRATÉGIE COLLECTIVE À METTRE EN PLACE POUR RENFORCER LA POSITION DU COGNAC EN CHINE

⇒ Discussion



**Merci de votre participation**